

COMMUNE DE CONDECOURT

Recherche

Agent de surveillance périscolaire :

(sur temps scolaire uniquement)

Poste à pourvoir à partir du 1er septembre 2023

CDD de 12 mois renouvelable

18 heures par semaine annualisées

Rémunération SMIC

et adhésion CNAS

Horaires :

Garderie du matin : 7h30-8h45

Surveillance du midi : 11h30-13h30

Garderie du soir : 16h30-19h

Envoyer candidature CV et lettre de motivation par courrier à:

Mairie de Condécourt

37 rue de la Libération

95450 Condécourt

ou par courriel à:

mairie@condecourt.fr